

**Programme de la spécialité histoire-géographie,
géopolitique et sciences politiques :**
Acquérir des clefs de compréhension du monde contemporain

Introduction. (4 à 5 h)

L'histoire, la géographie, la science politique et la géopolitique.

Thème 1. Comprendre un régime politique : la démocratie (24 à 25 h)

Introduction. La démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?

Axe 1. Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative

Axe 2. Avancées et reculs des démocraties

Conclusion. L'Union européenne et la démocratie

Thème 2. Analyser les dynamiques des puissances internationales (24 à 25 h)

Introduction. Les caractéristiques de la puissance

Axe 1. Essor et déclin des puissances : un regard historique

Axe 2. Formes indirectes de la puissances : une approche géopolitique

Conclusion. La puissance des États-Unis aujourd'hui

Thème 3. Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (24 à 25 h)

Introduction. Les frontières dans le monde d'aujourd'hui

Axe 1. Tracer des frontières, approche géopolitique

Axe 2. Les frontières en débat

Conclusion. Les frontières internes et externes de l'Union européenne

Thème 4. S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication (24 à 25 h)

Introduction. Comment s'informe-t-on aujourd'hui ?

Axe 1. Les grandes révolutions techniques de l'information

Axe 2. Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental

Conclusion. L'information à l'heure d'Internet

Thème 5. Analyser les relations entre États et religions (24 à 25 h)

Introduction. États et religions aujourd'hui

Axe 1. Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels

Axe 2. États et religions : une inégale sécularisation

Conclusion. État et religions en Inde

Texte de référence :

• programme d'« histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques », enseignement de spécialité en classe de première générale, arrêté du 17 janvier 2019 publié au *JORF* du 20 janvier et au *BOÉN* du 22 janvier 2019 :

→ http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/5/spe576_annexe_1062925.pdf